

Retraités : pourquoi continuer à adhérer au syndicat ?

Rester syndiqué.e à la retraite ne semble pas aller de soi tant le syndicalisme s'est construit sur le lieu de travail autour du métier. Le départ à la retraite est une rupture avec le collectif professionnel et un basculement dans une autre vie. La rupture n'est pas complète car les retraité.e.s ne sont pas indifférent.es par exemple à l'entreprise de destruction de l'enseignement et de l'école qui est en cours. Ils se sentent solidaires des actif.ves en participant en nombre aux manifestations, qui sont en même temps des lieux de rencontre.

Maintenir le lien avec les fonctionnaires en activité, en étant regroupés dans l'organisation syndicale, est vécu comme une nécessité pour donner du poids et de la force, mais aussi pour défendre la conception d'une pension comme un traitement continué lié au statut de la fonction publique. La remise en cause de ce statut à travers la contractualisation, la part croissante des primes, ont un impact direct sur les pensions.

L'évolution des pensions, leurs modes d'indexation sont un sujet majeur, elles sont devenues un élément important des politiques néo-libérales d'austérité, tant au niveau du gel des pensions que des prélèvements fiscaux.

La paupérisation des retraités prévue par le COR pour les décennies à venir, les difficultés et le coût de l'accès à la santé, l'avenir de la protection sociale et de la solidarité intergénérationnelle, le report permanent d'une grande loi sur l'autonomie, ne sont pas des « sujets de retraités ». Ce sont des choix de société dont l'importance implique l'engagement de l'ensemble du syndicat, lieu privilégié du lien intergénérationnel.

Pendant la présidence Macron, les gouvernements ont essayé de construire et d'imposer l'image du retraité « privilégié » pour justifier leur politique de baisse des pensions. Ce discours a été discrédité par le grand mouvement social de 2023.

Alors qu'il ne cesse de présenter une image négative de la retraite comme une charge qui pèse sur les actifs et la société, c'est au contraire dans la réalité la diversité des activités sociales, citoyennes, culturelles, politiques, qui frappe chez les retraités. Ce déficit de reconnaissance se traduit d'ailleurs par l'absence d'interlocuteurs au niveau gouvernemental.

Au contraire, les adhérent-es du SNES au nombre de 7000 appartiennent statutairement à un secteur assimilé à une catégorie avec un budget spécifique, des publications. Les retraités sont représentés par leur élu.es aux instances de direction du syndicat. Les membres du CA d'animation se réunissent périodiquement et participent avec les responsables académiques ainsi qu'avec des délégués des S1, la structure de base de l'organisation des retraités au niveau départemental à une AG qui se tient tous les deux ans.

De nombreux stages, lieu de formation et de discussion collective, sont organisés certains au niveau des retraités, d'autres en commun avec des actifs. L'activité des retraités est multiforme : permanences « départs à la retraite », stages actifs/retraités sur le sujet, la défense des droits, mais aussi l'interrogation sur la place des retraités dans la société, la protection sociale, l'accès à la santé, les services publics, la réflexion et l'action en commun avec les actifs sur la transformation sociale, objectifs de notre syndicalisme.

Daniel Rallet